

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de l'information
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr

BODACC « A »

Annonce n° 203

06 – ALPES-MARITIMES

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'ANTIBES

Ventes et cessions

843 734 567 RCS Antibes.

NVD.

Forme : Société par Actions Simplifiée.

Capital : 16043.00 EUR.

Adresse : Thalès A, 2000 Route des Lucioles, 06410 Biot.

Oppositions : Art. L.236-21 du code de commerce.

Commentaires : AVIS AU BODACC RELATIF AU PROJET COMMUN DE SCISSION PARTIELLE Pour la société bénéficiaire de la scission partielle Dénomination : NVD DIAG Forme : Société par actions simplifiée Adresse du siège où peut être consulté le projet de scission : 2000, route des Lucioles c/o Starter Business Center, Bâtiment Thalès A, 06410 Biot Montant du capital : en formation Immatriculation : en formation Pour la société apporteuse Dénomination : NVD Forme juridique : Société par actions simplifiée Adresse du siège où peut être consulté le projet de scission : 2000 Route des Lucioles, Thalès A, 06410 Biot Montant du capital : 16 043 € Immatriculation : 843 734 567 R.C.S. Antibes Scission partielle par la société NVD de la branche d'activité complète et autonome de distribution de machines de diagnostics vétérinaires et des consommables associés " VetScan ", à la société NVD DIAG. Evaluation de l'actif et du passif : Actif : 378 377 € Passif : 258 551 € Rémunération de la scission partielle : La Bénéficiaire est constituée exclusivement par voie d'apport de la Branche d'Activité VetScan, à l'exclusion de tout autre apport, de sorte que son capital social initial est fixé à la somme de 119.824 €, divisé en 119.824 actions de 1 € de valeur nominale chacune, toutes de même catégorie, intégralement libérées (les " Actions Nouvelles "), en rémunération de cet apport en nature. Montant prévu de la prime de scission partielle : Néant. Date du projet commun de scission partielle : 25/06/2026 Date et lieu de dépôt au RCS au titre de chaque société participante : le 25/06/2026 au RCS d'Antibes pour la société apporteuse NVD. La société bénéficiaire NVD DIAG n'étant pas immatriculée au RCS (société nouvelle issue de l'opération de scission partielle), le dépôt au RCS n'est pas requis..